

Le tabac chauffé (Iqos[®], Ploom[®], GLO[®])

Note
Groupe Tabac et SI
SPLF

Note validée le
06 juin 2019

Quelques sont les données actuelles sur le tabac chauffé

Appelé initialement Heat-not-burn, le tabac chauffé est un nouveau produit de l'industrie du tabac, développé quelques années par les cigarettiers devant le succès de la cigarette électronique.
Ces produits addictifs soulèvent de nombreuses questions.

Trois questions/réponses :

Les tabacs chauffés sont-ils « sans fumée » ?

Non. Ces produits émettent de nombreuses particules solides, constituées en particulier de "black carbone", qui sont nommés "goudrons" pour les cigarettes quand elles sont recueillies sur le filtre des machines à fumer et NFDPM ou Nicotine Free Dry Particule Mater pour les cigarettes de tabac chauffé quand les émissions sont recueillies sur le filtre de machines à fumer.

Le mélange de gouttelettes, particules et gaz se nomme « fumée ».

Donc, très clairement le tabac chauffé émet de la fumée. La France taxe d'ailleurs ces produits comme « nouveau produit du tabac fumé », avec l'approbation des cigarettiers.

Passer de la cigarette ordinaire au tabac chauffé est-il moins dangereux pour la santé ?

Les cigarettes chauffées émettent globalement moins de particules que les cigarettes ordinaires dans les machines à fumer (comme cela avait démontré il y a 60 ans quand on comparait les nouvelles cigarettes blondes à filtres avec les anciennes cigarettes brunes, sans que leur toxicité soit différente).

Cependant une éventuelle réduction du risque pour la santé ou une moindre toxicité du tabac chauffé n'est pas démontrée.

De plus, les cigarettes chauffées délivrant moins bien la nicotine, elles peuvent inciter à fumer davantage.

C'est pourquoi on ne peut parler que de « potentielle » réduction du risque, sans aucune certitude.

La réduction des risques n'étant pas démontrée, il est contraire à l'éthique de faire la promotion de ce produit comme un outil de réduction du risque.

Le tabac chauffé est-il plus dangereux que les cigarettes ordinaires ?

NON, selon les données actuellement disponibles, il est peu probable que le tabac chauffé en lui-même soit plus toxique que les cigarettes ordinaires...

MAIS, le tabac chauffé a été conçu pour créer et maintenir l'addiction.

Dans l'état actuel des connaissances, l'utilisation du tabac chauffé ne peut pas être conseillée et sa promotion doit-être interdite et combattue par tous les acteurs de santé publique.

Le groupe *tabac et substances inhalées* de la société de pneumologie de langue française (splf) publie régulièrement des notes validées sur le tabac et les substances inhalées afin d'apporter une réponse claire aux questions sur un sujet concernant les substances inhalées. Cette note est validée par Anne-Marie Ruppert, Bertrand Dautzenberg, Jean Perriot, Michel Underner, Gérard Peiffer, Rose-Marie Rouquet, Corinne Vannimendus le 6/6/2019.

- Si vous avez des remarques sur cette note, merci de nous le faire savoir
- Si vous pensez qu'un sujet nécessite une note, merci de nous le faire savoir groupetabac@splf.org